**Vauréal**

**Bilan**

**COMPOSITION DU CANTON**

Communes d’Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Avernes, Banthelu, Bray-et-Lû, Buhy, La

Chapelle-en-Vexin, Charmont, Chaussy, Chérence, Cléry-en-Vexin, Condécourt, Courdimanche,

Frémainville, Genainville, Guiry-en-Vexin, Haute-Isle, Hodent, Longuesse, Magny-en-Vexin,

Maudétour-en-Vexin, Menucourt, Montreuil-sur-Epte, Omerville, La Roche-Guyon, Sagy, Saint-Clairsur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Seraincourt, Théméricourt, Vauréal, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Vigny, Villers-en-Arthies et Wy-dit-Joli-Village.

**INTERCOMMUNALITES**

Communauté d’agglomération de Cergy-Pontoise

Communauté de communes Vexin Val de Seine

Communauté de communes Vexin Centre

**Contexte politique**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Conseillers départementaux élus en 2015** | | | | | | | |
| **Période élective** | | **Mandat** | | **Identité** | **Nuance** | | **Qualité** |
| 2015 | 2021 | 2015 | en cours | Sylvie Couchot |  | [DVG](https://fr.wikipedia.org/wiki/Divers_gauche) | Infirmière à l'hôpital de [Pontoise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pontoise) Maire de [Vauréal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Vaur%C3%A9al_(Val-d%27Oise))  Vice-Présidente de Cergy-Pontoise déléguée à la Culture et à l’éducation artistique  Conseillère départementale |
| 2015 | en cours | Jean-Pierre Muller |  | [DVG](https://fr.wikipedia.org/wiki/Divers_gauche) | Enseignant retraité Maire de [Magny-en-Vexin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Magny-en-Vexin) (2001-2020) Ancien conseiller général du [Canton de Magny-en-Vexin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Canton_de_Magny-en-Vexin) (1998-2015)  Conseiller départemental |

À l'issue du 1er tour des [élections départementales de 2015](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_fran%C3%A7aises_de_2015), deux binômes sont en ballotage : Sylvie Couchot et Jean-Pierre Muller ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_(France)), 31,73 %) et Denise Cornet et Thomas Le Breton ([FN](https://fr.wikipedia.org/wiki/Front_national_(parti_fran%C3%A7ais)), 25,68 %). Le taux de participation est de 45,99 % (16 622 votants sur 36 146 inscrits) contre 40,49 % au [niveau départemental](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_d%C3%A9partementales_de_2015_en_Val-d%27Oise) et 50,17 % au niveau national. Au second tour, Sylvie Couchot et Jean-Pierre Muller ([PS](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_socialiste_(France))) sont élus avec 64,19 % des suffrages exprimés et un taux de participation de 47,21 % (9 926 voix pour 17 062 votants et 36 139 inscrits).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Maires élus en 2020** | | | | |
| **Commune** | **Maire** | **Nuance** | **Score** | **Abstention** |
| AINCOURT | Emmanuel Couesson |  | 100 % | 38.58% |
| AMBLEVILLE | Philippe Bouillette |  | 100 % | 50.33% |
| AMENUCOURT | Frédérique Cambourieux |  | 100 % | 43.33% |
| ARTHIES | Jean Beernaert |  | 61,94% | 24.34% |
| AVERNES | Chrystelle Noblia |  | 100 % | 32.76% |
| BANTHELU | Gérard Leharivelle |  | 100 % | 35.78% |
| BRAY ET LÛ | Corine Beaufils |  | 100 % | 61.1% |
| BUHY | Jean-Pierre Dore |  | 100 % | 53.13% |
| CHARMONT | Rodolphe Thomassin |  | 100 % | 19.23% |
| CHAUSSY | Philippe Lemoine |  | 100 % | 45.1% |
| CHERENCE | Philippe Vandeputte |  | 100 % | 29.41% |
| CLERY EN VEXIN | René Pannier |  | 100 % | 51.38% |
| CONDECOURT | Michel Finet |  | 100 % | 49.11% |
| COURDIMANCHE | Elvira Jaouen | **DVG** | 100 % | 75.15% |
| FREMAINVILLE | Marcel Allègre |  | 100 % | 55.88% |
| GENAINVILLE | Alain Schmit |  | 100 % | 50.23% |
| GUIRY EN VEXIN | Michel Cathala |  | 100 % | 40.6% |
| HAUTE ISLE | Alain Errard |  | 100 % | 46.38% |
| HODENT | Eric Breton |  | 100 % | 46.43% |
| LA CHAPELLE EN VEXIN | Joël Valanchon |  | 100 % | 35.24% |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| LA ROCHE GUYON | Capucine Faivre |  | | 24.76% |
| LE BELLAY EN VEXIN | Ludovic Bazot |  | 100 % | 18.42% |
| LONGUESSE | Norbert Lalloyer |  | 100 % | 44.22% |
| MAGNY EN VEXIN | Luc Puech d’Alissac | **DVD** | 58.28 % | 45.98% |
| MAUDETOUR EN VEXIN | Didier Vermeire |  | 100 % | 38.69% |
| MENUCOURT | Eric Proffit-Brulfert | **DIV** | 100 % |  |
| MONTREUIL SUR EPTE | Jean-Pierre Javelot |  | 100 % | 42.69% |
| OMERVILLE | Deny de Magnitot |  | 100 % | 43.51% |
| PRESLES | Pierre Bemels | **DVD** | 100 % | 70.9% |
| SAGY | Guy Paris |  | 61.06 % | 40.46% |
| SAINT CLAIR SUR EPTE | Christophe Depont |  | 100 % | 58.86% |
| SAINT CYR EN ARTHIES | Martine Pantic |  | 100 % | 38.04% |
| SAINT GERVAIS | Florence Binaux le Clech |  | 100 % | 39.54% |
| SERAINCOURT | Anne-Marie Maurice |  | 44,50 % | 36.96% |
| THEMERICOURT | Denis Sargeret |  | 100 % | 47.19% |
| VAUREAL | Sylvie Couchot | **DVG** | 51.76 % | 61.99% |
| VETHEUIL | Dominique Herpin-Poulenat |  | 100 % | 55.28% |
| VIENNE EN ARTHIES | Serge Billoue |  | 100 % | 37.24% |
| VIGNY | Robert de Kerveguen |  | 100 % | 65.68% |
| VILLERS EN ARTHIES | Jean-François Renard |  | 100 % | 48.83% |
| WY DIT JOLI VILLAGE | Laurent Bossu |  | 100 % | 48.37% |

**Eléments marquants**

Aménagement du territoire :

Saint-Cyr-en-Arthies : aménagement d’un écoquartier rural au Champ Foulon d’une vingtaine d’habitations en mode participatif avec la population. Le permis de construire a été déposé en 2020. Le projet sera réalisé en auto-entreprenariat.

Culture :

Une disparité importante entre la ville de Vauréal – membre de différents réseaux départementaux (Combo 95, Ecrans VO) et 38 communes rurales. Il s’ensuit une certaine attractivité culturelle vers les structures emblématiques de l’agglomération de Cergy-Pontoise. Néanmoins, ces dernières, et notamment Points communs et le festival Baroque mènent des projets dans ce canton, en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels.

L’offre culturelle qui émane de ce territoire rural est avant tout menée à l’échelle municipale, toutefois, la CC Vexin-Centre est membre du Conservatoire du Vexin (Syndicat mixte) qui touche de nombreuses communes. Il est à l’étude que la CC Vexin-Val de Seine en devienne membre et une antenne pourrait être installée à La Roche-Guyon.

Grands projets métropolitains : Axe Seine

- Réalisation de l’intégralité du jalonnement des sections valdoisiennes de l’itinéraire provisoire de La Seine à Vélo durant l’été 2020.

- Inauguration le 23 mai 2021 de l’itinéraire interdépartementale La Seine à Vélo.

La Ville de Magny-en-Vexin doit payer plus de 478 000 euros pour un rond-point.

La facture à honorer concerne les travaux de construction du rond-point implanté dans la zone d'activités économiques (Zae) de la Demi-Lune de Magny (Val-d'Oise), réalisés en 2016. Pour Luc Puech d’Alissac, nouveau maire élu en 2020, cette facture met la Ville dans une situation financière très compliquée. Ce montant, qui a gonflé en raison de pénalités de retard (il est passé ainsi de 357 000 euros à plus de 478 000 euros) n’a été ni budgété ni provisionné dans le budget primitif voté par l’ancienne municipalité.

Le Val-d’Oise au chevet de ses lieux culturels confinés :

Pour gommer les répercussions de la crise du COVID-19, le conseil départemental a voté, lors du premier confinement, un acompte sur les subventions attribuées à sept établissements culturels, pénalisés par la crise sanitaire. Ce soutien se porte à 840 000 euros au total. Le préjudice est difficile à évaluer sur le long terme par exemple pour le château de La Roche-Guyon, qui a touché un acompte de 372 000 euros (le plus important du dispositif).

**Aide aux associations**

**Total des subventions aux associations d’avril 2015 à mars 2021 : 1 992 098 €**

cf. *Total des subventions versées aux associations* (« Le Département en action ») pour le détail

**AIDES AUX COMMUNES**

**Subventions accordées au titre du guide des aides 2015 à 2020 : 3 449 495,05 euros (reste à actualiser 2015 et 16)**

**VAUREAL**

**2019 Aide à la rénovation d’un groupe scolaire**

Pour un changement du revêtement de sol concernant 10 classes du groupe scolaire Les Sablons, le Conseil départemental a apporté une subvention de 18 755 € pour un coût total de 110 328 €.

**VAUREAL**

**2019 Aide aux routes communales et communautaires**

En 2019 a été effectuée une réfection complète de la couche de roulement rue de la Marjolaine et du Message ainsi qu’une réfection d'un trottoir avec création de drains rue des Néfliers pour un total de 190 933,30 € dont 42 005,33 € de subvention départementale.

**VAUREAL**

**2016 Inauguration du rez-de-chaussée de la bibliothèque des Dames-Gilles**

Cette bibliothèque, c’est un équipement important de la ville, et elle est chère aux vauréaliens. On s’y rend en famille, entre amis, pour emprunter des œuvres, pour participer aux ateliers ou pour se détendre. Au-delà des bandes dessinées, des romans, des mangas que l’on emprunte, une bibliothèque, c’est un vrai lieu de convivialité, un lieu qui anime la vie de la commune et un lieu qui se veut le plus ouvert possible que ce soit en termes de population ou d’esprit.

Cette opération a été programmée dans le cadre d’une politique de lecture publique affirmée par la ville et je tiens à dire qu’elle est parfaitement en phase avec celle du département. Le partenariat entre Vauréal et le Conseil départemental du Val d’Oise a d’ailleurs été très fort durant l’élaboration de ce projet :

-» En 2014 et 2015 la responsable de la bibliothèque a suivi plusieurs formations d’accompagnement au changement proposées par la Bibliothèque Départementale du Val d’Oise (méthodologie de projet, design de service, nouveaux usages des médiathèques, offres numériques…).

-» La ville a également bénéficié en 2015, dans le cadre de l’appel à projets « Lecture Publique », d’une subvention de fonctionnement de 7 000€ afin de réaliser un diagnostic et un programme d’actions dans le but de placer l’usager au cœur du nouveau projet d’équipement.

-» Enfin le 4 Avril 2015 le Conseil départemental a accordé une subvention de plus de 47 000€ pour les travaux et l’acquisition de mobilier afin que les vauréaliens puissent profiter, à proximité de chez eux, d’un espace agréable pour lire ou se réunir.

Certes la bibliothèque est un espace important, mais ce n’est pas le seul lieu où le Conseil départemental investit. Nous prenons part à de nombreuses opérations à Vauréal : la restauration de l’église, la rénovation de la toiture du groupe scolaire boulingrin, la réhabilitation du gymnase des toupets, la réfection de voirie ou encore la création de la maison de la jeunesse.

Rien que sur la période 2014-2016, le Conseil départemental a apporté au total une aide financière d’investissement de plus de 435 000 € dans des opérations multiples qui contribuent à créer un cadre de vie plus agréable.

**VAUREAL**

**2016 Travaux de réfection de la voirie**

Ces travaux chiffrés à 206 153 €, subventionnés par le Conseil départemental à 42 000 €, ont concerné : la rue de la Varlope, la rue des longues terres (côté mail Georges Brassens, partie pavée et côté Arcade), la reprise des accès parking avenue Gavroche, la réfection de la placette de la rue du Serpolet, la création de 7 places de stationnement avenue Sigmund Freud.

**VAUREAL**

**2016 Aide à la vidéo protection**

Mise en place d'un système de vidéo-surveillance avec l'installation de 25 caméras. Le coût total du projet est de 159 314,00 € dont 25 491 € apportés par le CDVO.

**AMBLEVILLE**

**2016 Inauguration de la nouvelle place de l’église et de l’aménagement du stationnement du bus scolaire**

Cette nouvelle place de l’église ainsi que la réalisation d’un espace de stationnement pour le bus scolaire, offrent une fluidité dans la circulation très appréciable pour les Amblevillois.

Grâce à ses Aides Aux Communes le Conseil départemental a aidé l’opération dont il est question ici à hauteur de 72 400 €.

**AVERNES**

**2015 Aide à la sauvegarde du patrimoine**

Intervention d'urgence sur l'ensemble des couvertures et sur les contreforts du pourtour du clocher de l'église Saint Lucien

**Montant total :** 36 218,00 €. **Subvention :** 6 991,60 €

**AVERNES**

**2016 Dépollution des eaux - Assainissement collectif**

Il s’agissait ici d’aider aux études préalables aux travaux pour les opérations de maîtrise des pollutions liées à l'assainissement.

**Cout total :** 41 000,00 €. **Subvention** : 2 629,00 €

**AVERNES**

**2016 Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le Département a mené une mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour les opérations de maîtrise des pollutions liées à l'assainissement collectif sur la commune.

**Cout total :** 28 050,00 € **Subvention :** 5 610,00 €

**AVERNES**

**2017 Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvage**

Résorption d'un dépôt sauvage situé le long de la RD43.

**Montant total :** 9 030,00 €. **Subvention :** 1 986,60

**AVERNES**

**2019 Dépollution des eaux - Assainissement collectif**

Etudes de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement et la reconduction de la station d'épuration. **Montant total :** 91 085,00 € **Subvention :** 23 450,85 €

**AVERNES**

**2020 Inauguration du restaurant « La T'Avernes »**

Le Conseil départemental du Val d’Oise n’a pas hésité à investir 44 000 euros pour cet aménagement. La naissance d’un lieu comme celui-ci ne peut qu’être bénéfique à Avernes. Il rend service. Il fait la part belle à la proximité, à la convivialité, à l’humain, à l’interaction entre générations. Soit les ingrédients indispensables à nos villes ainsi qu’à nos villages.

Avernes jouit en plus d’une situation touristique favorable, avec une implantation dans un des plus beaux PNR. A cela s’ajoute que cet espace état très attendu par une majorité d’Avernois. A juste titre d’ailleurs, puisqu’il améliore leur quotidien et leur cadre de vie. Et ce sont bien là deux éléments qui font la force de ce projet.

**AINCOURT**

**2015 ARCC Voirie Chemin du Muguet Hameau de Lessevilles**

**Subvention :** 5 815,88 €

**Montant total** : 14 912,50 €

**AINCOURT**

**2015 Changement des plafonds des 4 classes suite à un sinistre**

**Subvention :** 9 845,00€

**Montant total :** 20 092,11 €

**AINCOURT**

**2015 Aide aux Routes Communales et Communautaires**

Aide aux travaux concernant la voirie du Chemin du Muguet au Hameau de Lessevilles

**Subvention :** 5 815,88

**Montant total :** 14 912,50 €

**AINCOURT**

**2016 Amélioration d’un groupe scolaire**

Participation aux travaux d’agrandissement de la cour de récréation et réfection de l'étanchéité de la toiture au groupe scolaire « les Sablons »

**Subvention :** 11 801,00

**Montant total :** 24 084,33 €

**AMENUCOURT**

**2015 Aide aux Routes Communales et Communautaires**

Participation à la création d'une voix d'accès au cimetière

**Subvention :** 6 224,64

**Montant total :** 13 593,00 €

**AMENUCOURT**

**2018 Aide aux Routes Communales et Communautaires**

Création d'une place handicapée sur le parking de la salle des fêtes

**Subvention :** 2440,80 €

**Montant total :** 5 085,00 €

**AMENUCOURT**

**2019 Contrat rural (COR) pour 3 opérations**

Aménagement des espaces autour du lavoir de Roconval (65 949,84 €), réaménagement du cimetière (29 999,85 €) et réfection de la salle des fêtes et de ses abords (15 027,60 €)

**ARTHIES**

**2015 Aide aux Routes Communales et Communautaires**

Aide aux travaux sur la voirie rue aux Ours

**Subvention :** 3 960,83 €

**Montant total :** 12 002,50 €

**BANTHELU**

**2019 Contrat rural (COR) pour 2 opérations**

Aide au réaménagement de la place de l'église Saint Gédéon (94 185,75 €) et réfection du toit de l'église Saint Gédéon (9 051,52 €).

**BRAY-ET-LU**

**2017 Aménagement d’un groupe scolaire**

Aide à l’agrandissement du réfectoire du Groupe scolaire de l'Epte (6 classes).

**Subvention :** 3771 €

**Montant total :** 14 505,82€

**BRAY-ET-LU**

**2018 Entretient d’une école**

Travaux de réfection de la toiture et du chéneau de l'école maternelle de l'Epte

**Subvention :** 9 407,00 €

**Montant total :** 23 519,48 €

**BRAY-ET-LU**

**2020 Dépollution des eaux - Assainissement collectif**

Assistance à maitrise d'ouvrage pour l'actualisation du schéma directeur d’assainissement.

**Subvention :** 9 407,00 €

**Montant total :** 23 519,48 €

**BUHY**

**2017 Aide aux routes communales et communautaires**

Réfection de la route de Montreuil et extension de la rue de la source

**Subvention :** 30 000 €

**Montant total :** 105 664 €

**LA CHAPELLE-EN-VEXIN**

**2015 Travaux de voirie**

Réfection de la route de Montreuil sur Epte

**Subvention :** 47 157,24 € **Montant total :** 124 098 €

**LA CHAPELLE-EN-VEXIN**

**2017 Aménagements dans le cadre d’un Contrat rural**

Aménagement d'une grange en locaux multiservices (scolaire) : 66 033,33 €, Construction ateliers municipaux, et aménagement des abords, restauration façades : 44 966,67 €

**CHAUSSY**

**2015 Aménagement d’un groupe scolaire**

Aménagement d'une salle à l'école maternelle et construction d'une salle de repos et de sanitaires par extension

**Subvention :** 45 515 €

**Montant total :** 123 015 €

**CHAUSSY**

**2016 Travaux de voirie**

Sécurisation de l'accessibilité à l'école et à la place de la mairie : réfection et mise en continuité du trottoir de la rue du Val

**Subvention :** 6 064,81 €

**Montant total :** 12 129,61 €

**CHAUSSY**

**2016 Contrat rural**

Aide à l’aménagement de la place de la mairie

**Subvention :** 90 000 €

**Montant total :** 332 142 €

**CHAUSSY**

**2016 Travaux de voirie**

Aide à la réfection de la rue Sangie et d'une partie de la rue du cachot

**Subvention :** 42 433,48 €

**Montant total :** 90 284 €

**CHAUSSY**

**2020 Travaux de voirie**

Aide aux trravaux de mise en sécurité du terrain de jeux à l'école communale

**Subvention :** 5 693,20 €

**Montant total :** 13 240 €

**CHERENCE**

**2015 Sauvegarde du patrimoine**

Aide à la restauration du socle de la croix du cimetière

**Subvention :** 1236 €

**Montant total :** 6180 €

**CLERY-EN-VEXIN**

**2015 Travaux d’assainissement**

Assistance à maitrise d'ouvrage pour les opérations liées à la maitrise des pollutions liées à l'assainissement

**Subvention :** 25 710 €

**Montant total :** 85 700 €

**COURDIMANCHE**

**2016 Travaux de rénovation d’un groupe scolaire**

Aide aux travaux de rénovation des blocs sanitaires et réparation des fuites au groupe scolaire « les croizettes »

**Subvention :** 8912 €

**Montant total :** 24 087,28 €

**COURDIMANCHE**

**2016 Travaux de sécurisation aux abords de l'école de la Louvière**

Réalisation d'un plateau au carrefour du boulevard des Chasseurs, rue d'Eider, chemin des Cygnes, réalisation d'un ralentisseur sur toute la largeur de voie sur le tronçon entre l'école et la rue du Fief à Cavan, signalisation lumineuse limitant la vitesse des automobilistes à 15km/h

**Subvention :** 40 000 €

**Montant total :** 187 175 €

**COURDIMANCHE**

**2019 Inauguration MDPE**

La mobilisation de votre Conseil départemental pour l’éducation et la jeunesse est totale. Si sommes-nous tant impliqués à propos de ces sujets c’est que nous avons le devoir de participer à la construction intellectuelle de nos générations futures et à leur épanouissement.

C’est d’autant plus capital lorsque l’on sait que nous sommes le département le plus jeune d’Ile-de-France et que nous avons une population en hausse. En toute logique, il faut que nous anticipions les conséquences de l’augmentation de notre démographie et que nous prévoyons plus de places pour nos jeunes ainsi que nos très jeunes.

Comme notre jeunesse est une richesse qui doit être préservée partout dans le Val d’Oise, le Conseil départemental a apporté son soutien à la ville de Courdimanche pour la construction de cette Maison de la Petite Enfance (182 750 €).

**COURDIMANCHE**

**2020 Inauguration du 2e terrain de football synthétique**

Un terrain de football, nous le constatons tous les jours, c’est un équipement important pour une commune, pour sa dynamique sportive et associative. C’est un équipement important également pour sa vie sociale. S’y expriment des valeurs fortes et se croisent les générations.

C’est particulièrement vrai ici, dans ce complexe sportif Sainte Apolline, situé à proximité du nouvel éco-quartier du Bois d’Aton et à proximité du collège et de deux groupes scolaires.

Pour le Département du Val d’Oise, mener une politique sportive ambitieuse c’est d’abord aider les municipalités à offrir à leurs concitoyens des équipements sportifs de qualité.

En soutenant les collectivités, nous aidons chaque Valdoisien. Nous permettons à un jeune de Courdimanche d’avoir les mêmes équipements qu’un jeune vivant à Cergy, à Pontoise,… ou toute autre ville du département. C’est permettre le sport pour tous, sur l’ensemble du territoire.

Le Département a ainsi financé ce terrain **(à hauteur de 237.000 euros**) dans le cadre de son dispositif des Aides aux communes dédié, justement, à soutenir les projets utiles et structurant pour les Valdoisiens.

**FREMAINVILLE**

**2015 Contrat Rural**

Contrat rural concernant la réhabilitation de la mairie, l'aménagement des espaces publics et la réhabilitation de la salle polyvalente.

**Subvention :** 90 000 € **Montant total :** 509 970 €

**FREMAINVILLE**

**2018 Travaux de voirie**

Travaux de voirie sur diverses voies communales : rue des ormeteaux (accès des hancapés et plateau ralentisseur) rue des saules gallots (aménagement sécurité) chemin de grue et rue de la tourelle.

**Subvention :** 43 024,34 € **Montant total :** 116 282 €

**FREMAINVILLE**

**2018 Travaux scolaires**

Divers travaux de sécurité et d'aménagement, tels que la reprise des serrures, l'installation d'un kit vidéophone, d'une alarme-sirène et de boutons d'urgence, l'installation d'un cloisonnement pour le préau pour le groupe scolaire communal

**Subvention :** 12 713 € **Montant total :** 30 271,28 €

**GENAINVILLE**

**2018 Travaux de voirie**

Réfection d'une partie de la rue de la Croix Chevrier

**Subvention :** 47 452,50 € **Montant total :** 128 250 €

**GUIRY-EN-VEXIN**

**2016 Travaux de voirie**

Réalisation de trottoirs pour mise en accessibilité PMR rue Saint Nicolas

**Subvention :** 41 946,08 € **Montant total :** 95 332 €

**GUIRY-EN-VEXIN**

**2016 Aide à la vidéo protection**

Mise en place d'un système de vidéo-surveillance « passif » par l'installation de 4 caméras

**Subvention :** 8548 € **Montant total :** 44 990 €

**GUIRY-EN-VEXIN**

**2020 Sauvegarde du patrimoine**

Restauration du calvaire et de l'emmarchement latéral Sud de l'église Saint Nicolas

**Subvention :** 1889 € **Montant total :** 9173 €

**LA-ROCHE-GUYON**

**2019 Dépollution des eaux - Assainissement collectif**

Actualisation et mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement communal

**Subvention :** 10 400 € **Montant total :** 69 300 €

**WY-DIT-JOLI-VILLAGE**

**2019 diverses inaugurations**

Nous accompagnons Wy-dit-Joli-Village dans son embellissement ; un embellissement utile, qui a notamment pris forme en 2019 avec la restauration de l’église Saint-Martin mais aussi avec la rénovation du bâtiment technique municipal et la réhabilitation de l’ancienne gare ; un lieu que Monsieur le Maire et son équipe ont eu l’idée de réhabiliter en logement social.

Les bâtiments dont il est question ne sont pas de même nature mais leur finalité les rapproche. Chacun d’entre eux contribue à redonner vie à la commune et à la faire perdurer. C’est pour cela que le Conseil départemental a consacré 110 000 euros à ces projets dans le cadre de ses Aides Aux Communes.

**VETHEUIL**

**Création d’un cabinet médical**

Jusqu'en mai 2019, la commune comptait quatre médecins (un cabinet avec un médecin installé depuis plus de trente ans et un second cabinet avec trois autres médecins libéraux), un pharmacien, trois infirmières, un kinésithérapeute, une orthophoniste et un ostéopathe. Pour des raisons financières et juridiques, les trois médecins associés ont été contraints de dissoudre leur Société Civile de Moyens (SCM) et Société Civile Immobilière (SCI) et se sont installés sur la commune d'un autre Département qui leur proposait des conditions d'installation et d'exercice attractives.

Face au mécontentement de la population et à la problématique de désertification médicale pour une patientèle âgée qui ne se déplace pas aisément, le Conseil municipal a souhaité entreprendre la création d'un cabinet médical pour accueillir deux médecins dans des locaux appartenant à la commune. Une commission a été mise en place sous la présidence de Madame le Maire, de cinq conseillers municipaux, de deux experts (un médecin et un pharmacien), celle-ci tenant régulièrement informé le médecin en exercice sur la commune.

Cette commission est chargée de participer à l'élaboration du projet, de le suivre puis de le mettre en œuvre (recrutement des professionnels, organisation de l'activité spécifique d'un cabinet médical, accompagnement pour une insertion dans le paysage médical local…).

Toutes les solutions possibles d'implantation ont été envisagées et étudiées techniquement avant de retenir le projet de réhabilitation de l'ancien logement de l'instituteur (inoccupé depuis de nombreuses années). En réalisant cette opération, la commune poursuit sa logique d'amélioration des conditions de vie de sa population et d'assistance aux plus démunis d'entre eux tout en faisant évoluer un patrimoine immobilier ancien vers une réhabilitation qui respectera le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV).

D'une superficie de 138 m², la bâtisse comprend deux niveaux permettant, après rénovation et aménagement, d'installer deux cabinets médicaux, une salle d'attente et un bureau administratif en rez-de-chaussée sur 75 m² et de prévoir un logement de 63 m² à l'étage pour l'un des nouveaux médecins. Six places de stationnement (dont une pour les personnes à mobilité réduite) seront créées.

Un budget prévisionnel porte l'ensemble des travaux à réaliser à 400 591 € HT. Il comprend la réhabilitation du logement pour 320 591 € et l'aménagement des extérieurs avec la création de six places de parking pour 80 000 €.

Parallèlement à l'aide financière de **108 159,57 €** du Département, des demandes de subventions sont en cours de dépôt auprès de l'ARS et du Conseil régional d'Ile-de-France.

**MAGNY EN VEXIN**

**2019 : inauguration d’une nouvelle crèche**

Le Conseil départemental est fier d’avoir financé à hauteur d’1 million 790 000 euros une **nouvelle crèche à Magny**, « les coquelicots ». Elle est non loin de l’école Jean Moulin, dont l’extension a été inaugurée le 7 décembre 2018 pour un cout de 900 000 euros financés en partie par le Conseil départemental.

**ROUTES / TRANSPORTS**

**Plan vélo départemental à 17,3 millions d’euros :**

Nous avons adopté, le 20décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise afin d’encourager les déplacements vélo du quotidien.

Nous prévoyons d’allouer au développement du vélo 4,8 M€ pour l’année 2020 et au total 17,32 M€ sur la période 2020-2022. 53 nouveaux kilomètres de pistes cyclables devraient venir s’ajouter aux 914 kilomètres déjà existants dans le Val-d’Oise.

Dans Cergy-Pontoise, une voie de 600 m est en prévision entre Boisemont et Vauréal, et à Pontoise, sur la D 14, une piste très attendue de 1,5 km pourrait à terme relier la D915 et la gare.

Des études vont être menées pour créer des itinéraires sur des grands axes. Le premier prévoit une liaison entre Cergy-Pontoise et Argenteuil, puis La Défense (Hauts-de-Seine). Un axe qui se poursuit dans le sens Cergy-Pontoise - Magny-en-Vexin.

**La Chapelle-en-Vexin - Déviation de la RD14 :**

La RD14 actuelle supporte sur cette section un trafic de 10 000 véhicules par jour (deux sens confondus) dont 22 % de poids-lourds. Le coût du projet de déviation s’élève à 8,79 M d’euros HT (valeur novembre 2018) et est cofinancé à hauteur de 30% par la Région Ile de France dans le cadre du plan anti-bouchon et pour changer la route. Mise en service : 2022.

**Expérimentation du covoiturage :**

1. **Covoit’ici :** 5 stations sont réparties sur le territoire du Val d’Oise (Cergy-Préfecture, Osny, Magny, Chars, Marines). Courant 2019, plusieurs territoires du Vexin ont déployé le dispositif passant de 5 à une quinzaine de stations à terme.
2. **Coup d’Pouce :** 2e expérimentation de covoiturage lancée en décembre 2017, dédiée au rabattement sur la ligne de bus 95-04 (Magny-en-vexin/Cergy) pour des communes situées à proximité de la RD14

**Inauguration de la boucle de Théméricourt en mai 2019 :**

La nouvelle boucle cyclable de Théméricourt vient s’ajouter à celle d’Auvers-sur-Oise, inaugurée en 2015. Elle constitue une nouvelle étape avant la prochaine boucle de la Roche Guyon (dont les aménagements ont commencé en 2020).

Ce nouvel itinéraire de 32 kilomètres, cofinancé à hauteur de plus d’1,6 millions d’euros par la Région et le Département, participe d’une démarche globale au service de notre territoire et au bénéfice de tous.

Les « mobilités actives » comme on les appelle, ou encore « circulations douces », sont aujourd’hui dans l’air du temps, et pour cause : elles soulèvent de multiples enjeux que sont la santé publique, la protection de l’environnement, ou encore le soutien au tourisme.

Le programme des circulations douces fait l’objet d’une attention particulière du Département : 500.000 euros ont été consacrés en 2019 aux travaux d’aménagement des pistes cyclables sur l’ensemble du territoire.

**Expérimentations de covoiturage : (Covoit’ici et Coup d’Pouce)**

En 1985, le Val d’Oise a promu la création d’un réseau départemental de bus. Depuis plus de trente ans aujourd’hui, une trentaine de lignes régulières de ce réseau desservent le Val d’Oise. En 2018, 7,6 millions d’euros ont été consacrés au financement de ces lignes dont près de 5 millions pour le Vexin, dans la partie la plus rurale du département.

Dans le Vexin, où les services de transports collectifs sont plus distendus en raison de la dispersion des populations, les habitants sont davantage captifs de la voiture.

Ici, nous avons donc engagé des expérimentations pour de nouvelles formes de mobilité comme « Covoit’ici », depuis 2015, avec l’implantation de 5 bornes de covoiturage en complément des lignes de bus existantes. « Coup d’Pouce » est lui aussi un système de covoiturage courte distance que nous avons aidé à mettre en place dans le Vexin pour rabattre ses usagers vers les lignes de bus.

**CULTURE**

**Le jardin du musée de l'Outil à Wy-dit-Joli-Village a obtenu le label "patrimoine d'intérêt régional" en 2018 :**

Une résidence-mission menée par un collectif artiste / paysagiste, sur la thématique « Jardins et Biodiversité », est en cours de mise en œuvre en partenariat avec le PNR. Le Département apporte 30 000 € (10 000 € en 2018 et 20 000 € en 2019) dont 25 000 € sont apportés par le Ministère de la culture.

Dans le Canton de Vauréal se trouvent trois lieux labélisés « Jardins remarquables » :

1. le Domaine de Villarceaux à Chaussy
2. le potager-fruitier du château de La Roche-Guyon
3. les jardins du château d'Ambleville.
4. Un 4ème label est venu s’ajouter en juin 2019 : le jardin du musée de l’Outil - Collection Claude et Françoise Pigeard.

**La belle ascension du musée archéologique du Val d’Oise (MADVO) et du musée de l’outil (MO)**

**>> Le MADVO** bénéficie de l’appellation "Musée De France" (MDF) depuis 2004. Il conserve 22 278 objets dont 3 000 sont présentés au public au sein du parcours permanent.

Le MADVO est, entre autres, dépositaire des collections du site archéologique gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville et participe à sa valorisation, comme à celle de l’allée couverte du Bois de Morval, une sépulture collective du néolithique.

**>> Le MO** est acquis par le Département en 2005 et rouvert au public après restauration en 2011, il est dès lors rattaché à l’équipe du MADVO. Le MO ne bénéficie pas de l’appellation MDF mais conserve 1 329 objets relatifs aux métiers anciens et aux arts et traditions populaires, dont 1 101 présentés au public. Les vestiges d’un balnéaire gallo-romain datant du IIe siècle ont été découverts sous le sol du musée et classés au titre des Monuments historiques. Labels obtenus: Ecodéfis, Ecojardin, Patrimoine d’intérêt régional et Jardin Remarquable.

Ces cinq dernières années, une nouvelle équipe a permis de renouveler l’image, moderniser et valoriser ces musées comme en atteste la très forte hausse de la fréquentation cumulée des musées : **plus 100% entre 2013 (13 417 visiteurs) et 2018 (26 862 visiteurs).**

**ENVIRONNEMENT / PNR du VEXIN**

Considérant la nécessité d’assurer des actions spécifiques et de proximité sur le territoire valdoisien du PNR du Vexin français qui n'entreraient pas dans les priorités régionales, le Parc et le Conseil départemental du Val d'Oise se sont engagés dans une convention de partenariat et de financement bilatérale renouvelée chaque année depuis 2018. Une subvention départementale de 100 000 € en crédits de fonctionnement a été votée lors de l’assemblée départementale du 22 février 2019.

Cette subvention a permis de financer la manifestation « un dimanche à vélo », la réalisation de l’itinéraire des peintres de Vétheuil (financement des plaques d’information), le financement du transport des classes de collégiens participant aux journées éco-citoyennes et la réalisation d’une étude de mise en valeur de l’Atlas des Paysages du Val d’Oise et des chartes paysagères

Le PNR du Vexin Français regroupe 78 communes du département, ce qui couvre près de la moitié de son territoire. L’action du PNR du Vexin Français s’appuie sur une Charte qui fixe des objectifs et un cadre d’intervention en matière de développement durable, pour une ruralité vivante et innovante.

>> Axe 1 : maîtriser l’espace et protéger le patrimoine,

>> Axe 2 : promouvoir la vocation agricole du territoire, ses atouts touristiques et économiques,

>> Axe 3 : mettre l’homme au coeur d’un projet territorial innovant.

Le Département soutient la mise en valeur des patrimoines culturels et paysagers. Le paysage du Vexin est pensé comme un monument historique, donc un objet à part entière de recherches et d’enseignement.

En 2020, le Département a renouvelé la convention de partenariat qui lie le Département au Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin français, en y associant un financement de 100 000€.

Pour cette année 2020, le Département finance :

>> Les actions éducatives à l’environnement autour de l’alimentation durable, l’observation des paysages et l’itinérance à pieds,

>> Un programme de sorties à vélo organisé par le PNR du Vexin Français,

>> Un travail de fond sur le paysage avec la création d’une route touristique, un questionnement nouveau sur les chartes paysagères des communes et l’élaboration d’un guide ou de fiches conseil sur les aménagements et la qualité paysagère.

« Développer en protégeant, protéger en développant » est une des devises du PNR du Vexin Français.

Il est un atout touristique, environnemental et culturel pour notre département et le Conseil départemental entend rester un de ses principaux partenaires.

**AGRICULTURE**

**Fonds d’aide exceptionnelle aux agriculteurs et centres équestres**

Les centres équestres et les agriculteurs spécialisés (maraichers, horticulteurs, pépiniéristes…) ont été fortement pénalisés pendant le premier confinement de la crise sanitaire de la Covid-19.

Le Département est à leurs côtés pour affronter cette crise économique et sociale. Ces acteurs du monde agricole font partie de l’identité de notre territoire et agissent pour le bien et le bon local pour les Valdoisiens. Les élus ont approuvé en octobre 2020, la création d’un fonds d’aide exceptionnelle de 95 000 euros pour quinze structures identifiées par le Chambre d’agriculture d’Ile-de-France.

Une commission des aides Agricoles constituée d’élus et de partenaires a examiné chaque dossier individuellement et s’est assuré que tous les autres dispositifs d’urgence existants ont été mobilisés pour ces acteurs en difficulté.

● Parmi ces 15 structures bénéficiaires, un est sur le canton de Vauréal :

- Gérard François SAS (horticulteur) a bénéficié d’une aide de 21 920 € (second plus gros montant).

**HANDICAP**

La Ferme du château de Menucourt est un foyer de vie de l’association Cap Devant, d’une capacité de 49 places pour accueillir des personnes handicapées. Le Département a apporté **plus de 2 millions d’euros** aux travaux de reconstruction de son extension.

**ADAS/AXE SEINE- TOURISME FLUVIAL**

**Adhésion du Val d’Oise à l’ADAS :**

Le Département a délibéré le 27 mai 2016 pour adhérer à l'association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) qui rassemble le Val d'Oise, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, l'Eure, la Seine-Maritime et le Calvados.

L'association a été installée le 7 juillet 2016 avec la Dossier cantonal de Vauréal 4 volonté d'inscrire ces territoires dans le développement du Grand Paris et de contribuer au travers de leurs compétences au développement de l'Axe Seine.

**L’ADAS a élu Marie-Chistine Cavecchi à sa tête pour l’année 2020 :**

L'association a initié, dans un premier temps, des réflexions et actions essentiellement dans le domaine du tourisme : la Seine à Vélo (un projet qui après des mois de mise en œuvre a offert un itinéraire cyclable donnant un coup d’accélérateur bienvenu au développement économique et touristique de la vallée de la Seine), l'organisation d'un événementiel dédié "Fête en Seine " et la valorisation du tourisme fluvial sur l'Axe Seine.

**Le tourisme fluvial dans le canton de Vauréal :**

Le tourisme fluvial est un vecteur de développement essentiel pour l'Axe Seine. Deuxième fleuve français après la vallée Rhône-Saône, doté de trois terminaux de croisières maritimes et plus de 30 haltes et ports fluviaux, la Seine est un axe de découverte idéal des richesses patrimoniales, culturelles ou paysagères de l'Ile-de-France et la Normandie.

Vis-à-vis de l’Axe Seine, l’ambition du Conseil départemental est simple : ce doit être non seulement un fil d’échange et de communication mais aussi un fil de vie. Six départements, six millions d’habitants, 350 km de voies navigables : c’est cela l’Axe Seine ; c’est une force collective que nous devons faire grandir, tel que nous le faisons depuis 2016, depuis la création de l’ADAS.

Voilà maintenant 4 ans que nous menons de nombreuses actions pour contribuer au développement de l'Axe Seine, des portes de Paris jusqu'au Havre ; 4 ans que nous engageons des actions pour valoriser les richesses d’un fleuve qui nous unit et qui tisse des liens indéfectibles entre nos territoires.

**Inauguration de la halte fluviale de La Roche-Guyon en septembre 2018 :**

La halte de la Roche Guyon constitue la première du Val d’Oise permettant l’accueil de bateaux de croisière sur la Seine, et offrant toute l’infrastructure nécessaire aux croisiéristes (comme l’eau ou l’électricité).

Ce projet a été lauréat en 2015 de l’appel à projets touristiques innovants du Conseil départemental et a ainsi obtenu un soutien financier de près de 34.000 euros (soit un soutien à hauteur de 5,5% par le Département).

**PLAN D’URGENCE DE LA REGION DANS LE CANTON**

À la suite de l’abandon du projet EuropaCity, la Région a mis en place, dans le Val-d’Oise, un plan d’urgence dans les secteurs du transport, de l’aménagement et de l’environnement, de la culture, de la Politique de la ville ou encore de l’emploi. Parmi ses propositions qui concernent le canton de Vauréal :

**« Plan transports » :**

La Région Île-de-France s’engage sur 2 mesures fortes : le lancement d’un grand plan de transports à la demande avec un premier déploiement dès 2020 dans le Vexin et le développement d’expérimentations de covoiturage citoyen en milieu rural pour les trajets du quotidien.

**« Plan friches » :**

La Région Île-de-France prévoit de décliner son « Plan friches » dans le Val-d’Oise en identifiant des territoires d’industrialisation crédibles, à reconquérir en concertation avec les citoyens. Elle aidera par exemple à la réimplantation d’une ou plusieurs exploitations horticoles dans le Val-d’Oise sur des terrains actuellement pollués afin de réconcilier environnement et emploi local.

**Plan solaire :**

Dans le cadre du Plan solaire régional, la Région Île-de-France prévoit d’équiper les bords d’autoroutes et de routes de panneaux solaires. Ces derniers produiront une énergie propre et locale et seront l’occasion de sécuriser la zone tout en mettant aux dépôts sauvages.

**Lancement des premières opérations réalisées par la SEM patrimoniale régionale en Val-d’Oise :**

Dans le cadre des opérations menées par la SEM patrimoine régionale, opérationnelle au mois de mars 2021, 10 millions d’euros seront consacrés au Val-d’Oise pour la création de maisons médicales, l’aménagement de petites gares, d’espaces de coworking, etc.